

Anthrax pulmonaire - CHUV



Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

 *Bacillus anthracis*

Réservoir

 Environnement, animaux contaminés (laine, cuir)

Mode de transmission

 Par inhalation de spores lors de manipulation de tissus animaux contaminés dans des locaux mal ventilés

 Laboratoire: par inhalation de spores



Acte de bioterrorisme: par inhalation de spores (nécessité de mesures de décontamination)

Période d'incubation



1 à 7 jours, possible jusqu'à 60 jours

Prise en charge du patient

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Masque

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Lors de symptômes respiratoires
-

Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel
 -  Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre

-  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
 -  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration initiale du médecin par téléphone dans les 2 heures
-